



HB 254

Genève, le 31 janvier 2013

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

CONFIDENTIEL

Destinataire principal : Cabinet/MD/SG.

Copie : DG8/1.

Objet : Visite de M. Christopher Ross à Genève.

Comme suite au fax de notre Ambassadeur à New York, que vous avez bien voulu me transmettre, relatif au périple européen de M. Ross, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai entrepris des démarches auprès du HCDH et du HCR, au sujet d'éventuelles rencontres entre M. Ross et les responsables respectifs de ces deux Agences. Ci-après les éléments d'information recueillis:

- M. Ross a demandé à s'entretenir avec Mme Pillay, Haut Commissaire aux Droits de l'homme et avec M. Guterres, Haut Commissaire pour les Réfugiés.

- Mme Pillay le recevra le mardi, 5 février.

- A cet égard, j'ai demandé à mon ami Anders Kompass, Directeur des Opérations sur le Terrain, au HCDH, de bien vouloir sensibiliser Mme Pillay sur l'impératif d'éviter tout engagement de sa part sur un éventuel élargissement du mandat de la Minurso aux droits de l'homme, ou sur la création d'un mécanisme indépendant au Sahara.

- J'ai tenu à lui rappeler que suite à sa récente visite dans la région, M. Ross avait clairement indiqué dans son Briefing au Conseil de sécurité, le 28 novembre dernier, que **"les droits de l'homme ne font pas partie de mon mandat"** et que sa mission consiste à **"s'engager dans des consultations avec les intervenant internationaux, qui seront suivies par une période de diplomatie calme des Navettes avec les parties et les Etats de la région"**.

- M. Kompass m'a promis d'en discuter avec Mme Pillay, préalablement à sa rencontre du 5 février, avec M. Ross.

- L'entretien avec M. Guterres s'avère impossible, en raison du déplacement de ce dernier en Asie.

- M. Athar Sultan Khan, Chef de Cabinet du Haut Commissaire pour les réfugiés, m'a assuré que M. Ross sera reçu par lui, personnellement, ou par le Directeur du Mena, M. Yacoub El Hillo. Ajoutant qu'il veillera à ce que l'entretien porte uniquement sur la situation des populations des camps de Tindouf et qu'aucune discussion ne puisse être engagée sur le programme des CBM, afin de ne pas lui offrir l'occasion d'y interférer, de nouveau.

Très haute considération

L'Ambassadeur, Représentant Permanent


Omar HILALES

